

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2009



INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale de 8 961 habitants au recensement 1999. Selon les renseignements fournis par les communes, la population actuelle est de 9 896 habitants, selon le détail ci-dessous.

	Nombre	POPULATION	Nombre de foyers				
COMMUNES	d'habitants recensement 1999	ACTUELLE (renseignements des communes)	en 2005	en 2006	en 2007	En 2008	En 2009
FROENINGEN	612	610	260	260	260	285	310
HEIDWILLER	614	638	238	240	240	250	250
HOCHSTATT	1 907	2 129	776	786	786	851	859
ILLFURTH	1 975	2 329	830	900	900	1 100	1 107
LUEMSCHWILLER	689	722	274	278	278	283	286
SAINT-BERNARD	479	466	182	185	185	186	185
SPECHBACH LE BAS	637	787	274	272	272	275	280
SPECHBACH LE HAUT	624	630	225	220	220	245	248
TAGOLSHEIM	673	680	254	259	259	280	290
WALHEIM	751	905	366	333	333	380	390
TOTAL	8 961	9 896	3 679	3 733	3 733	4 135	4 205

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LA COLLECTE

1.1.1. Collecte des déchets des ménages

1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

De janvier à octobre les emballages ménagers : flaconnages plastiques, les cartons et journaux ont été collectés en porte à porte en alternance une semaine sur deux. Ils ont été présentés dans des sacs fournis par la CCSI. Les sacs jaunes ont servi pour les flaconnages plastiques, les sacs bleus ont été utilisés pour les cartons d'emballages, journaux et prospectus. Depuis le 1er novembre 2009, ces deux sortes de déchets sont collectées en mélange dans un seul et même sac.

De janvier à octobre 2009, la collecte des déchets recyclables se faisait simultanément à la collecte des ordures ménagères, dans des bennes bi-compartimentées. Depuis le 1^{er} novembre, la collecte de ces déchets se fait de manière indépendante dans un camion distinct.

La collecte a été réalisée de janvier à octobre selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes		
MARDI	HOCHSTATT		
MARDI	FROENINGEN		
MERCREDI	ILLFURTH		
MERCREDI	HEIDWILLER		
	WALHEIM		
JEUDI	TAGOLSHEIM		
	LUEMSCHWILLER		
	SPECHBACH-LE-BAS		
VENDREDI	SPECHBACH-LE-HAUT		
	SAINT-BERNARD		

La collecte est réalisée depuis le 1er novembre selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Comn	nunes
Jour de Collecte	Semaine paire	Semaine impaire
	ILLFURTH	HOCHSTATT
LUNDI	SAINT-BERNARD	LUEMSCHWILLER
LONDI	SPECHBACH-LE-BAS	TAGOLSHEIM
	SPECHBACH-LE-HAUT	WALHEIM
MARDI	FROENINGEN	HOCHSTATT
MARDI	HOCHSTATT	FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH	ILLFURTH
MERCREDI	HEIDWILLER	HEIDWILLER
	WALHEIM	WALHEIM
JEUDI	TAGOLSHEIM	TAGOLSHEIM
	LUEMSCHWILLER	LUEMSCHWILLER
	FROENINGEN	HEIDWILLER
VENDREDI	SPECHBACH-LE-BAS	SPECHBACH-LE-BAS
ALMOKEDI	SPECHBACH-LE-HAUT	SPECHBACH-LE-HAUT
	SAINT-BERNARD	SAINT-BERNARD

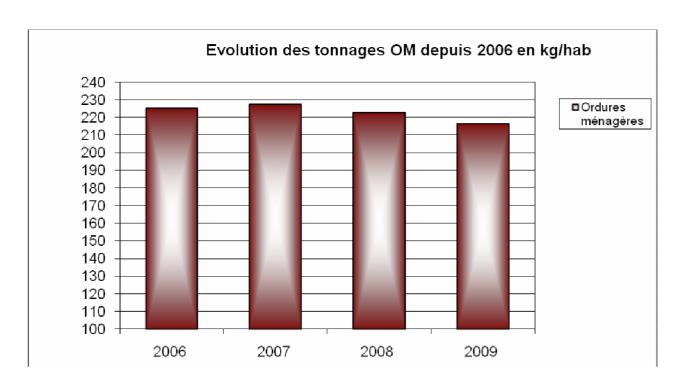
En rouge la collecte des déchets recyclables

En bleu la collecte des OMR

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

1.1.1.1.a Ordures Ménagères

Ordures ménagères	2006	2007	2008	2009
Quantité (t)	2143.70	2164.72	2120.26	2142.00
Ratio (kg/hab/an)	225.23	227.43	222.76	216.45
		pour 9 896 hab.		

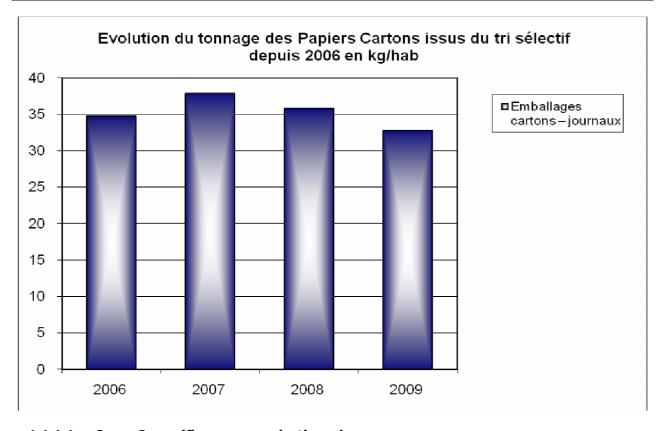


1.1.1.1.b Corps plats (papiers-cartons)

Emballages cartons – journaux	2006	2007	2008	2009
Quantité (t)	330.80	360.60	340.88	324.63
Ratio (kg/hab/an)	<i>34.76</i>	37.89	35.81	32.80
		pour 9 896 hab.		

Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages

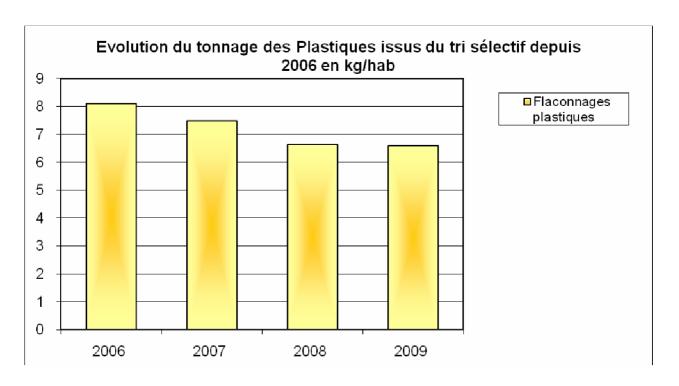
63.214



1.1.1.1.c Corps Creux (flaconnages plastiques)

Flaconnages plastiques	2006	2007	2008	2009
Quantité (t)	77.14	71.32	63.22	65.28
Ratio (kg/hab/an)	8.10	7.49	6.64	6.60
		pour 9 896 hab.		

Tonnage de "flacons plastiques" livrés et soutenus par Eco-Emballages	46.330

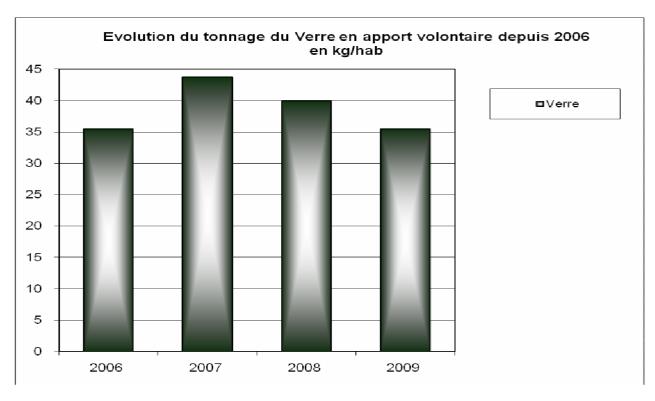


1.1.1.2. Collecte sélective du verre

Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 22 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie d'ILLFURTH, soit en tout 25 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Verre	2006	2007	2008	2009
Quantité (t)	337.44	416.34	380.07	351.00
Ratio (kg/hab/an)	35.45	43.74	39.93	35.47
		pour 9 896 hab.		





1.1.1.3. Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

Voir 1.1.1.4.

1.1.1.4. <u>Déchetterie</u>

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

pour les particuliers uniquement :

Lundi	-	14 h / 17 h			
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h			
Vendredi	- 14 h / 17				
Samedi	9 h / 17 h (en continu)				

• pour les artisans et commerçants uniquement :

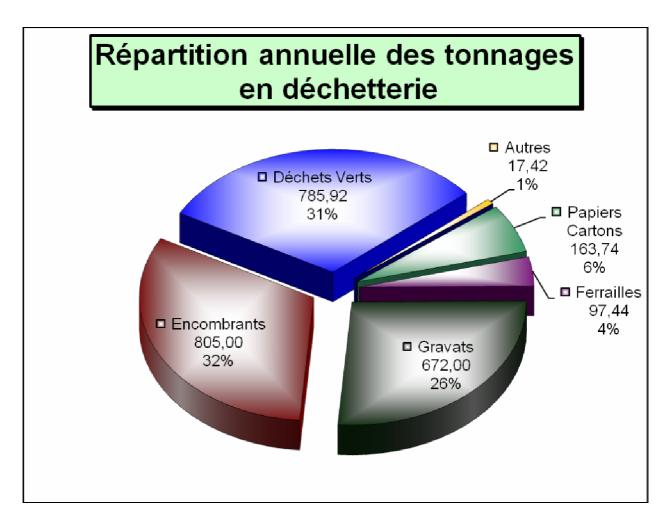
Mardi -	14 h / 16 h
---------	-------------

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matéri	aux	2006	2007	2008	2009	Destination	
Papiers car-	Quantité (t)	173.66	200.02	175.48	163.74	SOREPA à	
tons	Ratio (kg/hab/an)	18.25	21.01	18.44	16.55	SAUSHEIM	
Ferrailles	Quantité (t)	167.42	169.70	133.44	97.44	SOMETALOR (MARX & SPAENLIN) à ILLZACH ou	
	Ratio (kg/hab/an)	17.59	17.83	14.02	9.85	CERNAY Environ- nement	
<i>Batteries</i>	Quantité (t)	7.92	2.64	2.88	1.32	Ets ALSADIS à	
Batteries	Ratio (kg/hab/an)	0.83	0.28	0.30	0.13	CERNAY	
Piles	Quantité (t)	1.23	1.20	1.20	1.24	Sté COREPILE (75)	
Piles	Ratio (kg/hab/an)	0.13	0.13	0.13	0.13	Sie Corepile (75)	
	Quantitá (t)	590.17	223.30	650.00	672.00	Réfection de che- mins forestiers	
Gravats *	Quantité (t)		494.12	113.40	0.00	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE	
	Ratio (kg/hab/an)	62.01	75.38	80.21	67.91		
Encombranto	Quantité (t)	860.92	1 012.32	827.04	805.00	Centre de Tri du SIVOM de	
Encombrants	Ratio (kg/hab/an)	90.45	106.36	86.89	81.35	MULHOUSE	
Déchets	Quantité (t)	758.28	880.96	801.14	785.92	SUNDGAU	
verts	Ratio (kg/hab/an)	79.67	92.56	84.17	79.42	COMPOST	
Vâtamanta	Quantité (t)	non commu-	non commu-	non commu-	non commu-	Terre des Hommes (68)	
Vêtements	Ratio (kg/hab/an)	niqué	niqué	niqué	niqué	Le Relais	
DTM (dé- chets toxi-	Quantité (t)	12.85	14.86	14.03	10.64	Collectés par SITA	
ques des ménages)	Ratio (kg/hab/an)	1.35	1.56	1.47	1.08	Traités par TERIS	
Huiles de	Quantité (l)	6 000.00	4 700.00	6 900.00	5 000.00	CDDIIII) DIVILEIM	
vidanges	Ratio (l/hab/an)	0.63	0.49	0.72	0.51	SRRHU à RIXHEIM	
Huiles végé-	Quantité (I)	3 000.00	1 600.00	1 600.00	700.00	Service Antipollu-	
tales	Ratio (l/hab/an)	0.32	0.17	0.17	0.07	tion de l'Est à REUTENBOURG(67)	
		pour 9 518 hab.			pour 9 896 hab.		

st Estimation pour gravats en réfection de chemins forestiers.



Autres: Piles, Batteries, Huiles diverses, Déchets toxiques des Ménages.

1.1.1.5 <u>Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques</u>

La collecte des D3E a débuté en avril 2008. L'ensemble de la prestation est assuré par l'éco organisme Ecosystèmes.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)						
Type de D3E	Tonnage (t)	Proportion (%)	Ratio (kg/hab/an) pour 9 896 habitants			
GEMHF	25.92	38.94	2.62			
GEMF	14.53	21.83	1.47			
PAM	11.60	17.43	1.17			
Ecrans	14.51	21.80	1.47			
Total 2009	66.56	100.00	6.73			

```
GEMHF = Gros Electro-Ménager Hors Froid (cuisinières ; fours ; lave vaisselles ; ...)

GEMF = Gros Electro-Ménager Froid (congélateurs ; réfrigérateurs ; ...)

PAM = Petits Appareils en Mélange (consoles de jeux ; aspirateurs ; micro-ondes ; ...)

Ecrans = télévisions et moniteurs d'ordinateur
```

La CCSI a encaissé une recette de 3 442.40 € de soutien.

1.1.2. <u>Déchets des artisans et commercants</u>

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

329.50 m^3 de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2009 (contre 89 m^3 en 2001, 144.50 m^3 en 2002, 388 m^3 en 2003, 493 m^3 en 2004, 290.50 m^3 en 2005, 317 m^3 en 2006 et 249 m^3 en 2007 et 243 m^3 en 2008).

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1^{er} septembre 2002 à 14 € le m³.

1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2009, 22 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 1 841.84 €. Ce coût est financé dans le cadre du Budget général de la C.C.S.I.

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

1.2. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

1.2.1. Ordures ménagères

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

1.2.2. Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte

Les emballages triés et conditionnés par COVED sont mis à la disposition des filières de récupération d'ECO-EMBALLAGES. Les papiers, journaux, magazines et prospectus sont livrés par COVED en papeterie. Les cartons, cartonnettes et papiers d'emballages sont livrés à PAPETERIE DU RHIN. Les flaconnages plastiques sont livrés à VALORPLAST et depuis août 2008, ECO-FOLIO nous verse un soutien pour les imprimés papiers indésirables.

1.2.3. Traitement des matériaux en apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du 1.1.1.4.

2. INDICATEURS FINANCIERS

Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papierscartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons" est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société COVED est titulaire de ce marché depuis le 1^{er} juillet 2004.

Le service de traitement des déchets ménagers est assuré par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, dont la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est membre, dans le cadre fixé par le plan départemental d'élimination des déchets.

Le verre déposé dans les bennes est collecté par la Société SITA Alsace depuis le 01 juillet 2004. Il est livré à O-I Manufacturing France à VILLEURBANNE.

Le service d'exploitation de la déchetterie est également assuré par le moyen d'un marché public de services. Le titulaire de ce marché est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1^{er} novembre 2002.

2.1. FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1^{er} janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
 - Un montant de 756 025 € a été inscrit au BP 2009.
 - Le produit encaissé, inscrit au CA 2009, est de 760 835 €.
- les aides de ECO-EMBALLAGES
- les garanties de reprise des partenaires : verre, papier, plastique
- les aides de Eco-Folio pour les imprimés papiers indésirables
- la revalorisation des journaux et magazines issus de la collecte sélective
- l'achat de matière par le prestataire pour le papier-carton et les métaux de la déchetterie
- le soutien pour la collecte des D3E en déchetterie
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

La participation des Communes pour la collecte des ordures ménagères n'existe plus depuis l'exercice comptable 2002, du fait de l'instauration de la TEOM à partir du 1^{er} janvier 2002.

2.2. AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME D APPLICABLE DEPUIS LE 01/01/07)

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, des bouteilles plastiques, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés et des ratios de collecte (correspondant aux tonnages rapportés au nombre d'habitants concernés).

La population prise en compte par ECO-EMBALLAGES pour le calcul des performances de la CCSI est de 9 586 habitants pour 2009.

Plus les performances de collecte sont élevées, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

Papiers-cartons: Performance plafond EE: 18 kg/hab/an (Aide EE: 280.00 €/tonne). Performance

plancher EE: 4 kg/hab/an (Aide EE: 120.00 €/tonne). En 2009, ratio plafond non

atteint: 7.133 kg/hab/an (Aide 155.14 €/T).

Flaconnage plastique: Performance plafond EE: 8.00 kg/hab/an (Aide EE: 840.00 €/tonne). Perfor-

mance plancher EE: 1.6 kg/hab/an (Aide EE: 310.00 €/tonne). En 2009, ratio

plafond non atteint: 3.856 kg/hab/an (Aide 510.12 €/T)

Verre: Performance plafond EE: 45 kg/hab/an (Aide EE: 7.00 €/tonne). Performance

plancher EE: 15 kg/hab/an (Aide EE: 3.00 €/tonne). En 2009, ratio plafond non

atteint: 42.781 kg/hab/an (Aide 4.90 €/T).

2.3. BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2009

Voir ANNEXE 5 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2009".

2.4. INVESTISSEMENT 2009

Aucun investissement n'a été engagé durant l'année 2009.

A ILLFURTH, le 20 août 2010

Le Président Helmuth BIHL.

ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2009

<u>Collecte et traitement des Ordures ménagères</u> <u>et Collecte sélective et du verre</u>

DEPENSES POUR 2009

		Prestataire de	Coût réel (montants révisés)	
	Intitulé	service	Exercice 2008 € TTC (12 mois)	Exercice 2009 € TTC (12 mois)
Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et pa- piers-cartons (collecte sélec- tive)	Marché COVED de collecte des ordures ménagères et de col- lecte sélective + traitement collecte sélective. Nouveaux marchés COVED au 1/11/09 (lots 1 et 2)	COVED	297 260.61	300 039.52
	Caractérisations flux papier- carton et plastique	ONYX EST	1 804.05	0.00
	Traitement des ordures ména- gères par le SIVOM de l'Agglo- mération Mulhousienne - FONCTIONNEMENT	SIVOM de l'Agglomé- ration Mulhousienne	245 356.94	274 887.22
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	13 024.21	13 044.63
Collecte Sélec- tive	Achat de sacs pour collecte sélective	CELLOPLASTIC	0.00	25 213.98
	Communication : *Faites du Tri *Sensibilisation au tri écoles primaires		4 844.76*	0.00
	Calendrier de collecte	FRIEDLING GRAPHIQUE	1 339.85	0.00
		JEKER	0.00	10 976.22
Consultation pour marchés "gestion des déchets au 01/11/09	Insertions dans la presse	Journaux Officiels et "L'ALSACE"	0.00	2 455.34
	Dématérialisation	e- marchespublics.com	0.00	95.68
Honoraires DDAF (lots 1, 2 et 3)		DDAF	0.00	6 099.60
Total des dépenses			563 630.42	632 812.19

ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2009

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

RECETTES POUR 2009

		Prestataire de	Coût réel (montants révisés)	
	Intitulé		Exercice 2008 € TTC (12 mois)	Exercice 2009 € TTC (12mois)
	Aides Eco-Emballages Barème D		62 593.02	51 606.80
	Compensation Eco-Emballages par rapport au Barème C	Eco-Emballages	10 088.54	5 044.27*
	Soutien à la communication		1 931.16	5 277.97
	Soutien aux caractérisations		1 000.00	1 000.00
		A.D.M.D.	1 634.53	0.00
Recettes du	Soutien à la communication pour opération sensibilisation au tri	Conseil Général	2 086.00	0.00
service "ordu-		OCAD3E	1 160.34	0.00
res ménagères" et du service	Emballages ménagers papiers/cartons	Papeterie du Rhin	3 340.92	1 375.78
"collecte sélec- tive et du verre"	Verre	O-I Manufacturing France	7 865.11	8 165.09
	Plastique	VALORPLAST	10 328.63	3 046.98
	Journaux et magazines	COVED	9 795.30	1 000.82
	Imprimés papiers indésirables	ECO-FOLIO	8 530.28	7 983.65
	Prime exceptionnelle d'encouragement	REVIPAC	0.00	0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre			433 501.75	548 310.83
Total des Recettes			563 630.42	632 812.19

^{*} BASÉ SUR UNE ESTIMATION EN PRENANT EN COMPTE "LA COMPENSATION BAREME C DE 2008" REDUIT A 50%.

ANNEXE 3: BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2009

<u>Déchetterie</u>

Dépenses et recettes POUR 2009

		Prestataire de	Coût réel (montants révisés)	
	Intitulé	service	Exercice 2008 € TTC (12mois)	Exercice 2009 € TTC (12mois)
	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux * dont SITA 2008 : 170 337.08 € ** dont SITA 2009 : 156 502.38 €	SITA et autres prestataires	178 291.83*	167 374.84
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	29 106.12	27 499.65
Dépenses pour l'exploitation	Traitement des matériaux de la dé- chetterie, pour la part gravats et en- combrants	SIVOM de l'Agglomération Mul- housienne	106 376.83	104 373.22
	Communication : *Laissez-passer pour la déchetterie	FRIEDLING	693.68	0.00
		JEKER	0.00	1 510.76*
Honoraires DDAF (lots 4 et 5)		DDAF	0.00	4 066.40
Total des dépenses			314 468.46	304 824.87
	Achat de matière papier-carton	SITA	3 819.28	3 147.50
	Achat de matière métaux	SITA	7 893.60	168.30
Recettes du	Soutien D3E	OCAD3E	1 912.20	3 442.40
service	Artisans-commerçants		3 402.00	4 613.00
	TEOM		231 505.41	212 524.17
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		65 935.97	80 929.50
	Total des recettes		314 468.46	304 824.87

ANNEXE 4: BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2009

Carcasses de voiture

Dépenses et recettes POUR 2009

		Prestataire de	Coût réel (montants révisés)	
	Intitulé	service	Exercice 2008 € TTC (12 mois)	Exercice 2009 € TTC (12 mois)
Dépenses	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	1 925.56	1 841.84
Total des dépenses			1 925.56	1 841.84
Recettes	T.E.O.M.		0.00	0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		1 925.56	1 841.84
Total des recettes			1 925.56	1 841.84

ANNEXE 5: BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2009

TOTAL RECAPITULATIF

Dépenses et recettes POUR 2009

		Coût réel (montants révisés)		
		exercice 2008 € TTC	exercice 2009 € TTC	
Dépenses	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	563 630.42	632 812.19	
Depenses	Déchetterie	314 468.46	304 824.87	
	Ramassage des carcasses de voiture	1 925.56	1 841.84	
	Total des dépenses	880 024.44	939 478.90	
	TEOM effectivement encaissée*	674 782.00	760 835.00	
	Aides ECO EMBALLAGES	75 612.72	62 929.04**	
	Soutiens à la communication pour opération sensibilisation au tri (ADMD, Conseil Général, OCAD3E)	4 880.87	0.00	
	Valorisation papier (Papeterie du Rhin)	3 340.92	1 375.78	
	Valorisation verre (O-I Manufacturing)	7 865.11	8 165.09	
	Valorisation plastique (VALORPLAST)	10 328.63	3 046.98	
Recettes	Revalorisation journaux et magazines (COVED)	9 795.30	1 000.82	
	Imprimés papiers indésirables (Eco Folio)	8 530.28	7 983.65	
	Prime exceptionnelle (REVIPAC)	0.00	0.00	
	Achat de matière papier-carton (SITA)	3 819.28	3 147.50	
	Achat de matière métaux (SITA)	7 893.60	168.30	
	Soutien D3E (OCAD3E)	1 912.20	3 442.40	
	Artisans – Commerçants	3 402.00	4 613.00	
	Financement par le budget de la C.C.S.I.	67 861.53	82 771.34	
	Total des recettes	880 024.44	939 478.90	

^{**}BASÉ SUR UNE ESTIMATION EN PRENANT EN COMPTE "LA COMPENSATION BAREME C 2008" REDUIT A 50% POUR 2009.

* TEOM

Le total des recettes de TEOM constaté au CA 2009 est de 760 835 € (une somme de 756 025 € avait été inscrite au budget primitif 2009).

La TEOM nécessaire pour équilibrer le service "déchets" pour l'exercice 2009 aurait dû s'élever à 843 606.34 €.

La TEOM n'étant pas suffisante, le budget général de la Communauté de Communes a financé les 82 771.34 € nécessaires pour équilibrer le service "déchets" en fin d'exercice.

ANNEXE 6: REPARTITION DES DECHETS COLLECTES EN 2009

No. 1. 1.		2008		2009	
Mode de collecte	Matériaux	Tonnage	Proportion (%)	Tonnage	Proportion (%)
Porte à porte	Ordures Ménagè- res	2143.70	39.41	2142.00	39.49
	Emballage cartons- journaux	330.80	6.08	324.63	5.98
	Flaconnages plas- tiques	77.14	1.42	65.28	1.20
Apport vo- lontaire	Verre	337.44	6.20	351.00	6.47
	Encombrants	860.92	15.83	805.00	14.84
	Papiers cartons	173.66	3.19	163.74	3.02
	Gravats	590.17	10.85	672.00	12.39
Déchetterie	Ferrailles	167.42	3.08	97.44	1.80
	DTM, Piles, Batte- ries, Huiles	0.00	0.00	17.42	0.32
	Vêtements	non communiqué		non communiqué	
	Déchets verts	758.28	13.94	785.92	14.49
	D3E	50.07	0.92	66.56	1.23

